

DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003256873

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **1^{er} mai 2023**, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003256873	5, 1 ^{re} Avenue Nord

Permettre dans la zone H1-7-399-1, pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé :

- une marge latérale de 1,75 m au lieu du minimum requis 2 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce quatorzième jour du mois d'avril de l'an 2023.

La secrétaire d'arrondissement substitut

Marie-Pier Cloutier

Marie-Pier Cloutier

/ae